Soumettre une demande d'admission au cégep

Avant de soumettre une demande d'admission :

Dresse une liste des matières et des cours qui te plaisent.
Parles-en à ton conseiller d'orientation.
Demande l'avis de tes professeurs et de tes parents.
Participe aux ateliers organisés par ton école (ou un autre établissement) sur les programmes des cégeps et le processus d'admission.
Participe aux journées portes ouvertes des cégeps. Tu peux également utiliser le site PYGMA pour effectuer une recherche par programme ou par collège. Il comprend une carte pratique du Québec qui montre l'emplacement des différents cégeps.
Consulte les différents programmes d'études et vérifie les conditions d'admission requises pour chacun d'entre eux.
Assure-toi d'avoir tous les préalables pour le programme qui t'intéresse. Certains programmes sont compétitifs en raison des places limitées et peuvent exiger une moyenne élevée.
Compare les programmes entre les cégeps. Réfléchis à celui qui correspond le mieux à ton profil d'études, à tes aspirations professionnelles et à ta personnalité. Veux-tu être au cœur d'un centre-ville animé ou préfères-tu une école loin du tohu-bohu?





Soumettre une demande d'admission au cégep

Pour soumettre ta demande:

Tu dois avoir une carte de crédit sous la main pour le paiement de la demande.
Tu dois avoir une adresse électronique et un mot de passe personnel.
Tu dois connaître ton code permanent. Tu le trouveras sur tes bulletins ou sur ta déclaration d'admissibilité.
Tu dois connaître ton choix d'établissement et de programme d'études. Pour certains programmes, comme les sciences sociales, tu dois également sélectionner un domaine d'études particulier. Par exemple, tu peux t'inscrire en sciences sociales avec une spécialisation en droit, société et gouvernement, ou en études sur les sports, les jeux et les loisirs.
Note ton numéro de dossier une fois ta demande soumise. Ce numéro te permettra d'accéder à ta demande en ligne.

Une fois la demande soumise:

☐ Vérifie le statut de ta demand

- ☐ Envoie/télécharge tous les documents requis. Si tu es un étudiant québécois, tu pourras très probablement sauter cette étape. Les documents requis, tels que les bulletins et les relevés de notes officiels, seront envoyés à l'école pour toi. Mais n'oublie pas de revérifier!
- ☐ Certains programmes peuvent avoir d'autres critères, tels qu'une lettre d'intention, une audition, une entrevue ou un test, dans le cadre de leurs conditions d'admission. N'oublie pas ces étapes!



Plus d'astuces sur alloprof.ca © Alloprof

